

PROGRAMME SSIAP 3 RECYCLAGE

OBJECTIFS

Renforcer les compétences des Chefs de Sécurité Incendie et renouveler le titre SSIAP 3

- ◆ Manager un service de sécurité
- ◆ Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité
- ◆ Mise en œuvre et entretien des moyens de secours

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse au chef de service de sécurité incendie souhaitant renforcer son expertise en matière de sécurité incendie et d'assistance à personnes et valider son recyclage afin de répondre aux exigences réglementaires.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre centre de formation afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation (proalpformation@orange.fr).

PRÉ-REQUIS

- ◆ Être titulaire du diplôme SSIAP 3 de moins de 3 ans
- ◆ Justifier d'au moins 1607 heures d'activité en tant que SSIAP 3 durant les 36 derniers mois
- ◆ Être à jour de son diplôme de secourisme : être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou bien être titulaire d'un SST ou PSE 1 en cours de validité

DUREE

21 heures

EFFECTIFS

15 personnes maximum

LIEU

Locaux de Pro Alp'Formation et/ou locaux de l'entreprise en intra

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- ◆ Les cours sont dispensés dans la salle de cours dédiée de PRO ALP'FORMATION
- ◆ Dispense de cours sur support informatique (Power Point) et photocopies.
- ◆ Des QCM (questionnaires à choix multiples) et QUIZZ sont réalisés régulièrement.
- ◆ Travail en sous-groupes
- ◆ Le suivi des cours dispensés est réalisé à partir du livret pédagogique remis en début de session.

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Les profils de nos formateurs sont certifiés par les instances tutélaires qui régissent les formations du domaine de la sécurité incendie. Les Intervenants possèdent une qualification minimum de SSIAP 3.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le stagiaire fera l'objet d'une évaluation de la part du formateur. Si cette évaluation est favorable alors une attestation de formation sera délivrée au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Séquence 1 : Réglementation 4h

- ◆ Règlement de sécurité dans E.R.P
- ◆ Règlement de sécurité dans les I.G.H
- ◆ Rappel des textes sur les moyens de secours
- ◆ Rappel sur le code du travail
- ◆ Rôle du chef de services de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP
- ◆ Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Séquence 2 : Notions de droit civil et de droit pénal 2h

- ◆ La délégation de pouvoir et la délégation de signature
- ◆ La responsabilité civile et pénale
- ◆ Le délit de mise en danger de la vie d'autrui

Séquence 3 : Fonction maintenance 2h

- ◆ Contextes d'obligations réglementaires
- ◆ Aspects juridiques : contrats, obligation de moyens, obligation de résultats.
- ◆ Différents types de contrats
- ◆ Normalisation
- ◆ Analyse critique et retours d'expérience

Séquence 4 : Étude de cas 3h

- ◆ Rappel de la méthode
- ◆ Lecture de plan
- ◆ Rédaction d'une notice technique de sécurité

Séquence 5 : L'accessibilité des personnes en situation de handicap 2h

- ◆ Les dispositions réglementaires
- ◆ Analyse critique et retours d'expérience

Séquence 6 : Analyse des risques 4h

- ◆ Évaluation du maintien du niveau de sécurité
- ◆ Le document unique
- ◆ Rappel sur le plan de prévention
- ◆ Rappel sur l'évaluation des risques de travaux par points chauds
- ◆ Cas pratique

Séquences 7 : Moyens de secours 2h

- ◆ Moyens d'extinction incendie
- ◆ Moyens d'alerte des secours
- ◆ Dispositions facilitant l'intervention des secours
- ◆ Connaître et savoir exploiter un S.S.I

Séquence 8 : Évaluation (QCM blanc) 2h

NOTRE CONSEIL

La réussite passe par un investissement important et régulier tout au long de la formation

Cette formation qualifiante et certifiante est éligible au CPF



MAJ
14/05/2021